

Sète, le 7 septembre 2011

**Philippe WUILLAMIER**  
*Inspecteur d'Académie de Montpellier*  
31 rue de l'Université – CS 39004  
34064 Montpellier Cedex 2

Objet : Suppression classe de 6<sup>ème</sup> Collège Paul Valéry (Sète) et accueil d'élèves en dérogation

**Monsieur l'Inspecteur d'Académie,**

Au nom de notre association qui réunit **une centaine de citoyens de diverses tendances et origines socioprofessionnelles, en dehors de tout parti politique**, nous nous permettons de venir soutenir les démarches entreprises par des élus sétois de tous bords et par des parents d'élèves pour **que soit ouverte à nouveau la classe de sixième supprimée au Collège Paul-Valéry.**

**Ou tout au moins dans un premier temps accueillis la dizaine d'élèves qui souhaitent y être scolarisés dans le cadre de regroupement de fratrie, d'options Volley ou de limites de secteur.**

Vous refusez l'accueil en dérogation de 28 élèves en Sixième dans le collège Paul-Valéry de Sète. Dérogations qui, pour plus d'un tiers, se justifient par des regroupements de fratrie. Les autres étant basées sur des limites de secteur ou une option unique (volley) dispensée en cet établissement.

Or aujourd'hui, il n'y aurait plus que huit élèves à accueillir. Les autres familles ayant finalement fait rentrer leurs enfants ailleurs par précaution. Mais vous préférez les diriger vers **un autre collège sétois (Victor-Hugo) qui déborde avec des classes qui frisent ou dépassent les 30 élèves par classe ! Tout comme d'autres établissements sétois publics ou privés que sont Jean-Moulin ou Saint-Joseph ! Les proviseurs eux-mêmes souhaitent que soient remodelés ces effectifs pour alléger les classes.**

**Pourquoi alors maintenir la suppression d'une classe de Sixième pour cette rentrée 2011-2012 ?!**

Tout en comprenant les fortes sollicitations ministérielles qui vous demandent de concentrer au maximum les élèves en réduisant le personnel enseignant pour des raisons budgétaires, **nous vous demandons de tenir compte et de l'aspect humain, mais aussi des besoins impérieux qu'une bonne scolarisation, fondement des citoyens de demain, nécessite.**

Comptant sur votre volonté de permettre la meilleure éducation possible pour former les jeunes citoyens, et en espérant votre reconsidération du dossier, soyez assuré Monsieur l'Inspecteur de nos sentiments les meilleurs.

**Philippe SANS**

*Président de Force Citoyenne*